

→ Message

30063062 541262024223 541

M MALARANGE FRANCOIS
L HOPITAL ST JEAN
46600 SARRAZAC

→ Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 6 mars 2026

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation est de **35 m³**

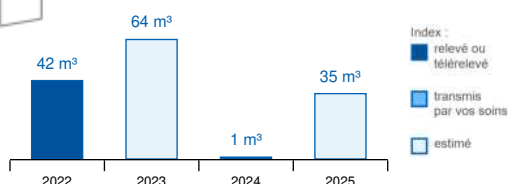
Montant prélevé le 23 mars 2026 : **76,57 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	209,47
SME DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE	
Organismes publics	19,10
Total facture	228,57
Mensualités déjà prélevées	-152,00
Montant à prélever	76,57

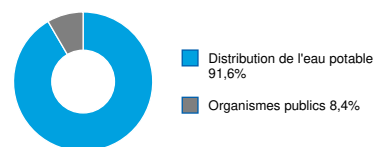
[détail au verso](#)

Duplicata

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 23 mars 2026 sur votre compte numéro XXXXX566976.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050357630-001900146-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/04/2026	30,00 €
12/05/2026	30,00 €
12/06/2026	30,00 €
10/07/2026	30,00 €
12/08/2026	30,00 €
11/09/2026	30,00 €
12/10/2026	30,00 €
12/11/2026	30,00 €
11/12/2026	30,00 €
12/01/2027	30,00 €
Total	300,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
BRANTY SARRAZAC		35 m³	448474	015 mm	15/10/2024 809	08/10/2025 844	Relevé estimé	
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						198,54		209,47
Abonnement						136,47		143,98
Part Syndicale	2e semestre 2025					32,00	5,50	
	1er semestre 2026					32,00	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2025					38,04	5,50	
	1er semestre 2026					34,43	5,50	
Consommation						62,07		65,49
Part Syndicale	Année 2025			35	0,7000	24,50	5,50	
Part SAUR	Année 2025			35	1,0733	37,57	5,50	
► Organismes publics						18,10		19,10
Consommation						18,10		19,10
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025			35	0,3200	11,20	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025			35	0,1170	4,10	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025			35	0,0800	2,80	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,42 € / m3 soit 0,00242 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 216,64 €	TVA 5,50 % : 11,93 € TVA sur les débits : 11,93 €	Total facture TTC : 228,57 €
--	--	--	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.